



La référence du bénévolat de compétences

MÉMOIRE

présenté dans le cadre de la consultation publique sur l'élaboration du
Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire
du gouvernement du Québec.

Janvier 2020

Table des matières

Introduction.....	3
Présentation du bénévolat de compétences	3
Présentation de Bénévoles d'Expertise	4
BE en chiffres.....	5
Services offerts.....	5
Impact du bénévolat de compétences dans l'action communautaire	6
Le positionnement du bénévolat de compétences	8
THÈME 1 : LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE	9
THÈME 2 : LA COHÉRENCE DE L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE	12
THÈME 3 : LA PROMOTION ET LA VALORISATION DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE	12
THÈME 4 : AUTRES REMARQUES ET RECOMMANDATIONS	15
Conclusion	16
Références	17

Introduction

Dans le cadre de la consultation en vue de l'élaboration d'un nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire menée par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Gouvernement du Québec, Bénévoles d'Expertise souhaite démontrer la transformation du travail des gestionnaires du milieu communautaire et l'apport du bénévolat de compétences dans la consolidation et le développement de l'action communautaire.

Ce type de bénévolat doit être considéré comme un outil nécessaire aux OBNL qui doivent de plus en plus présenter une saine gouvernance, une saine gestion et dont la professionnalisation des dirigeants (direction et administrateurs) se remarque. Il permet de renforcer et d'accroître l'action des OBNL, de favoriser leur stabilité et leur continuité d'intervention.

Présentation du bénévolat de compétences

Le bénévolat de compétences consiste, de manière générale, à offrir ses compétences professionnelles à quelqu'un ou à une organisation.

À Bénévoles d'Expertise, ce type d'engagement vise à transférer ses connaissances et à partager son savoir-faire aux dirigeants d'organismes dans une approche d'enrichissement mutuel.

Le bénévole expert est un professionnel qui fait bénéficier le milieu communautaire de son expertise et s'implique dans sa communauté. Par un accompagnement personnalisé, le bénévole expert permet aux dirigeants de l'organisme d'atteindre ses objectifs et d'obtenir des résultats concrets et mesurables dans ses projets.

Le bénévole expert :

- A le goût d'aider et désire transférer son expertise ;
- Fait preuve d'ouverture et de respect ;
- Agit avec professionnalisme, rigueur, honnêteté et éthique ;
- Possède une bonne capacité d'écoute et d'analyse ;
- Reconnaît ses limites ;
- A le souci d'un travail de qualité ;
- Possède 3 à 5 ans d'expérience dans son domaine d'expertise ;
- Est disponible pour réaliser au moins un mandat par année.

Présentation de Bénévoles d'Expertise

Bénévoles d'Expertise (BE) a pour mission d'offrir des services de soutien en gestion et en gouvernance aux organismes à but non lucratif par le bénévolat de compétences.

Il s'agit d'un service pensé et réfléchi par Centraide Québec et Chaudière-Appalaches et des professionnels des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches qui désiraient offrir le bénévolat de compétences sur le territoire et favoriser l'émergence du transfert de connaissances dans un cadre structurant.

En 2011, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches a réalisé un sondage et mis en place un groupe de travail. Le comité était composé de représentants du milieu communautaire, des affaires et de fondations. La conclusion fut que des services d'appui en gestion, planification et gouvernance seraient une réponse aux besoins du milieu communautaire.

C'est à la fin de l'année 2012 que Bénévoles d'Expertise fut formellement constitué. L'offre de service des bénévoles experts dans le milieu communautaire est lancée en décembre 2013.

Quelques mois plus tard, le gouvernement fédéral reconnaissait officiellement Bénévoles d'Expertise comme étant un organisme de bienfaisance enregistré. Le déploiement des services se poursuit et d'autres instances, comme la Ville de Québec, la Ville de Lévis, la MRC de La Côte-de-Beaupré, la MRC de Portneuf, s'associent à BE pour favoriser son développement.

La mission de Bénévoles d'Expertise est unique. Il est le seul organisme à offrir le bénévolat de compétences de façon structurée, réfléchie, rassurante et personnalisée au Québec. C'est pourquoi il s'est donné la vision d'être la référence du bénévolat de compétences.

BE a reçu le prix Hommage Bénévolat Québec en 2016 et le prix d'excellence – Le Distinctif du Gala Les Pléiades 2018 tenu par la Chambre de commerce de Lévis.

BE en chiffres

En 2012-2013, lors des quatre premiers mois d'opération, l'offre de service de Bénévoles d'Expertise a rapidement suscité l'envie et a répondu à ce besoin identifié. À cette époque, 27 bénévoles experts ont adhéré à la mission et ont réalisé 11 mandats.

Annuellement, plus d'une centaine de professionnels partagent leur expertise, leurs connaissances, leurs compétences et réalisent plus de 225 mandats. Ce sont plus de 2 500 heures qui y sont investies par les bénévoles experts.

En 7 ans, depuis les débuts, sur Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, BE est fier d'avoir accompagné 330 organismes grâce à l'engagement de 246 bénévoles experts. Plus de 745 mandats ont été réalisés, représentant un investissement de plus de 10 400 heures en transfert de compétences et de connaissances. La valeur de ce don d'expertise est estimée à plus de 1,5 million de dollars.

Aussi,

- 60 % de plus d'organismes membres depuis 2015-2016.
- Rétention de 67 % des organismes.
- 22 % des bénévoles experts sont âgés de moins de 35 ans, 32 % de 50 à 64 ans et 67 % sont en emploi.
- Rétention de plus de 70 % des bénévoles experts.

Services offerts

Bénévoles d'Expertise propose aux OBNL une approche structurée et rassurante. En offrant un plan de travail élaboré selon leurs besoins en matière de gestion et de gouvernance, BE, par l'engagement de bénévoles experts, leur permet d'atteindre leurs objectifs selon leurs attentes, leurs ressources, un mandat à la fois et dans un temps déterminé.

BE propose de prendre un temps de réflexion avant de se mettre en action, de travailler selon une logique établie et d'asseoir ainsi des bases solides.

Les bénévoles experts accompagnent les OBNL dans neuf champs d'expertise :

- gouvernance,
- ressources humaines,
- finances,
- affaires légales,
- développement des affaires,
- planification stratégique,
- communication et marketing,
- technologies de l'information
- optimisation des processus.

BE est à l'écoute de ses membres et en continuelle bonification de ses services. Au cours des derniers mois, il a mis en place des ateliers visant toujours le transfert de compétences, mais qui sont ici réalisés en groupe et/ou par les pairs.

- Un processus d'évaluation et de réflexion en matière de financement, « L'ABC d'une stratégie de financement viable », a été développé. Ces ateliers, cette démarche qui favorise une réflexion, contribuent à la pérennité financière des OBNL par, entre autres, le transfert d'expertise acquis en financement, permettent d'accroître l'autonomie des OBNL, de diversifier leurs sources de financement et offrent des outils et de la documentation.
- Une démarche de groupe intitulée : Main-d'œuvre et bonheur au travail qui offre un moment d'arrêt et permet aux gestionnaires d'OBNL de réfléchir et d'échanger autour des enjeux et des défis de leur organisation afin de se doter d'une stratégie de valeur main-d'œuvre et de bonheur au travail (plan d'action).
- Des groupes de codéveloppement pour les directions afin d'augmenter leurs compétences personnelles et professionnelles et leur permettre de mieux s'ancrer dans leur rôle. Six rencontres sont tenues annuellement. Ce service permet une augmentation de la confiance en soi, le bris de l'isolement qu'apporte le rôle de direction, une meilleure compréhension d'un processus de résolution de défis, une amélioration de l'écoute des besoins, la valeur ajoutée de valider les informations reçues et de moins les interpréter, etc.
- Des rencontres entre bénévoles experts d'une même expertise pour mettre en commun leur vécu en tant que bénévole expert, partager leurs façons de faire (harmonisation des pratiques), trouver des réponses à leurs questions et les aider à comprendre leur rôle de bénévole expert au sein de Bénévoles d'Expertise.

Impact du bénévolat de compétences dans l'action communautaire

Par son offre de service très novatrice, BE favorise **le développement de l'action communautaire autonome et durable** par le transfert d'expertise aux organismes communautaires qui apporte :

- Une vision différente et neutre de la situation ;
- Une expertise qui confirme ou qui infirme les actions entreprises par l'organisme ;
- Des solutions réalisables ;
- Des outils pour favoriser l'autonomie de l'organisme ;
- Un accompagnement professionnel et rassurant ;
- De nouvelles connaissances et compétences.

Selon un sondage (réalisé par la firme Léger en mars 2018), **les membres** (organismes et bénévoles) de BE **sont convaincus de l'efficacité du bénévolat de compétences auprès des organisations, de façon générale, ainsi que de la mission de Bénévoles d'Expertise, de façon particulière.** Près de 80 % des membres organismes jugent aussi que la mission de Bénévoles d'Expertise permet d'assurer la pérennité des services offerts par les OBNL.

Les organismes des régions croient que ce type de bénévolat est une **pratique efficace pour accroître leur potentiel** (92 % des organismes membres de BE et 66 % d'organismes non-membres sondés l'affirment).

Aussi, les organismes affirment que la mission de Bénévoles d'Expertise a un **impact direct sur l'autonomie de gestion** de l'organisme pour lequel le bénévole expert œuvre (88 % des organismes membres de BE et 63 % d'organismes non-membres sondés l'affirment).

97 % des membres organismes ont déclaré avoir acquis de nouvelles compétences, principalement en lien avec l'efficacité (50 %), l'esprit d'analyse (43 %) et la confiance (40 %). Ce transfert de connaissances favorise donc la **professionnalisation de la gestion des organismes communautaires** et une meilleure gestion et gouvernance des OBNL.

Chaque accompagnement contribue à mobiliser des ressources (dirigeants et administrateurs des OBNL et bénévoles experts) afin de prendre du recul face aux situations et trouver des solutions porteuses et créatives pour répondre aux défis et enjeux que rencontrent les organismes. Cette mobilisation, cette collaboration, cette coopération font partie intégrante de la démarche structurée proposée par Bénévoles d'Expertise. Au cours de plusieurs étapes d'analyse ou de réflexion et dans le cadre de différents mandats, la direction et le Conseil d'administration (au moins un membre) doivent activement y participer. Les responsabilités doivent être certes partagées, mais aussi bien assumées par chacun des partis.

Le partage et les témoignages des organismes quant à leur réalisation, leur satisfaction et leur avancement personnel et professionnel témoignent de la différence que BE, par le bénévolat de compétences, apporte dans sa communauté.

Témoignages :

- « BE est vraiment essentiel et notre organisme lui doit une fière chandelle! »
- « Dans le contexte difficile vécu en ce moment par les organismes communautaires, Bénévoles d'Expertise apparaît comme une ressource indispensable pour mener à bien nos missions. »
- « Bénévoles d'Expertise a permis à notre organisme d'améliorer nos pratiques et l'avancement de nos façons de faire dans bien des domaines. Tous les services utilisés nous ont permis de cheminer et de connaître davantage ce que l'organisme voulait et devait faire. Ce fut une grande évolution et elle devait avoir lieu. »
- « BE est un atout pour nous et nous aide à poursuivre notre mission. »
- « Sans le bénévole expert, nous serions restés à la surface du problème et n'aurions pas réussi à mettre sur pied un projet aussi porteur. »
- « Ma collaboration avec le bénévole expert m'a permis de mieux transmettre mes messages, de me redonner confiance dans ma gestion et de travailler sur mes forces. »
- « Avec le bénévole expert, j'ai acquis de l'expérience qui me sera fort utile dans ma vie professionnelle. »
- « Le bénévole expert a su nous motiver et nous démontrer notre capacité d'aller au bout de la démarche, un pas à la fois. »
- « Toutes les démarches que nous avons entreprises pour apprendre les règles de gouvernance ont permis une refonte complète de la gestion de notre organisme. »

- « Nous avons une meilleure compréhension des enjeux auxquels nous devons faire face et une confiance renouvelée dans la suite de nos activités. »
- « Le travail m'a permis de mieux organiser mon emploi du temps, de mieux gérer mes priorités, de créer des outils d'évaluation, de faire une réflexion sur la charge de travail et l'attribution des tâches des employés. Il m'a surtout permis de gagner de la confiance et de retrouver un sentiment de bien-être dans le cadre de mes fonctions. Le coaching de gestion a été une des expériences les plus constructives que j'ai eues depuis mon arrivée en poste. »

Le positionnement du bénévolat de compétences

Le bénévolat est en changement. L'intérêt de s'impliquer se transforme. Comme l'a indiqué M^{me} Katherine Levasseur, directrice au Centre d'action bénévole de Sherbrooke et vice-présidente de la Fédération des Centres d'action bénévole du Québec, lors du Forum sur le bénévolat d'Espace OBNL, maintenant les bénévoles :

- veulent acquérir de nouvelles compétences,
- s'intéressent aux engagements à court terme et virtuels,
- sont davantage axés sur les résultats,
- souhaitent avoir et faire des choix, avoir des mandats, mais de la souplesse dans les moyens pour réaliser les objectifs.

Elle affirmait aussi que la tendance est au microbénévolat.

Bénévoles d'Expertise offre ce type de bénévolat qui correspond parfaitement aux disponibilités, aux champs d'intérêt et aux motivations sociales des professionnels. Le bénévolat de compétences répond à un besoin de personnes actives professionnellement ou retraitées qui veulent partager leurs connaissances et faire une différence dans leur communauté.

Le bénévolat de compétences s'inscrit comme une opportunité d'implication ou une responsabilité sociale intéressante pour les entreprises. Dans le sondage réalisé par Léger pour BE en 2018, 81 % des bénévoles experts et 78 % des organismes affirment que le bénévolat de compétences est une opportunité pour les entreprises de favoriser l'implication de ses employés dans la communauté. BE, par sa mission unique et novatrice, par le bénévolat de compétences permet de mettre en relation le milieu des affaires avec celui du communautaire.

L'enjeu majeur du bénévolat de compétences est sa méconnaissance générale. Ce don de talent est méconnu du public, des entreprises et des OBNL. BE en est le seul porteur dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, mais aussi au Québec. Il se distingue par son offre de service personnalisée, dans la relation de proximité qu'il entretient avec les organismes pour jouer un rôle mobilisateur et d'agent de changement.

THÈME 1 : LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Comme mentionné ci-haut, la mission de Bénévoles d'Expertise vise à participer à la consolidation et au développement de la gestion et de la gouvernance des OBNL. BE est un partenaire et un outil de développement pour les organismes qui veulent renforcer leur mission, pérenniser leurs services et être plus efficaces et efficaces.

Les forces de BE pour y arriver sont :

- la personnalisation et la gratuité de son service ;
- l'offre d'une démarche structurante ;
- sa connaissance très actuelle du milieu communautaire et des tendances ;
- sa mobilisation et sa concertation avec différents milieux ;
- ses quelque 120 bénévoles experts engagés, formés et accompagnés afin de travailler de concert avec les organismes du milieu communautaire.

Les enjeux prioritaires pour favoriser la consolidation et le développement de l'action communautaire

Ce qui distingue le milieu communautaire est la passion et le dévouement des gestionnaires, des dirigeants, des administrateurs des OBNL. Ils impressionnent par leur créativité, leurs innovations, leur cœur et le don de soi. Malheureusement, en 2020, ça ne suffit plus.

Pour favoriser la consolidation et le développement de l'action communautaire, BE propose trois priorités :

1. Donner accès au financement à la mission

Les OBNL croulent sous le montage de projets pour accéder à du financement, sous les formulaires de demande de subvention, sous la gestion de projets, sous les formulaires de reddition de compte, etc. Ce financement à la pièce est parfois pervers et se fait au détriment des services offerts et à la réalisation de la mission. Plusieurs s'épuisent et se dénaturent à force de développer des projets, de tenir des événements, etc.

Malheureusement, et il est important de le considérer, les dirigeants d'organismes sont très préoccupés par le financement. Ils y accordent un temps fou, de l'énergie et le stress se fait sentir. Le temps accordé à la pérennité financière est un temps non accordé aux services et à la mission. Le temps, l'énergie et les ressources ne sont pas maximisés.

Solutions proposées

En effet, il est conseillé de repenser le financement des OBNL. Il ne s'agit pas seulement d'accorder des rehaussements d'aide financière ou d'injecter de nouveaux argents. Il faut aller au-delà.

Tout d'abord, pourquoi ne pas **créer une certification** valorisant ainsi la gestion et l'amélioration administratives. Des critères pourraient être établis pour la saine gestion, la saine gouvernance, la diversité du financement, les partenariats, le développement de l'organisme, etc.

De plus, il serait fort pertinent d'**offrir aux organismes des ressources, des outils pour les amener à réfléchir sur une stratégie de financement à moyen et long terme**. Les OBNL se porteraient mieux s'ils avaient la possibilité d'être en amont des défis financiers et d'analyser la diversification de leurs sources de financement.

2. **Avoir une saine gouvernance au sein des OBNL**

La force d'une organisation est sa gouvernance et d'avoir des bases solides. En 2020, il est essentiel que les différents partis (CA et direction) comprennent leurs rôles, leurs responsabilités, leurs pouvoirs. Ils doivent également faire équipe, coopérer. Bénévoles d'Expertise est convaincu que la gouvernance des OBNL doit être forte, cohérente et responsable comme l'a récemment exprimé dans La Presse, M^{me} Kim Fuller, présidente de l'Agence Phil, « La gouvernance devrait être en harmonie avec la direction générale afin d'accomplir la mission de l'organisation. ...Il est primordial de préparer les conseils d'administration pour les décisions, puisqu'ils sont responsables de la vision et ont le devoir de réduire le risque financier au meilleur de leurs compétences. ...Ces mêmes C.A. devraient également avoir l'obligation de s'autoévaluer afin de s'assurer que les administrateurs en place soient les mieux placés pour aller recruter le talent nécessaire à la gestion de l'OBNL et, ainsi, assurer la pérennité de l'organisme. »¹

Solutions proposées

Rendre accessible financièrement la formation des administrateurs,

Valoriser et promouvoir le rôle des administrateurs,

Créer un lieu de référence pour offrir aux organismes les moyens, les outils et l'appui nécessaires à mettre en action des moyens divers pour l'atteinte d'objectifs accessibles dont :

- Rédiger des politiques de gestion et de gouvernance.
- Mettre en place un processus de sélection qui inclut :
 - L'évaluation des administrateurs en place,
 - L'évaluation des compétences nécessaires afin de combler les sièges vacants,
 - L'affichage, l'entrevue, l'intégration et la formation.
- Faire de BE un partenaire dans l'élaboration ou la mise à niveau de formations en gouvernance.

¹ <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/201911/23/01-5250973-le-systeme-philanthropique-est-a-revoir.php>

3. Avoir une saine gestion au sein des OBNL

Selon les estimations d'Espace OBNL, entre 14 000 et 18 000 OBNL auraient au moins un employé. La gestion d'un OBNL a pourtant une réalité qui lui est propre et qui diffère énormément de celle d'une PME ou d'une organisation gouvernementale.

Espace OBNL, dans un article intitulé « Membres du CA, avez-vous pensé à votre DG ? » fait mention que « Le parallèle avec un entrepreneur est frappant. Tout comme lui, les directeurs doivent être en mesure de faire de la communication, de gérer les budgets, de connaître les réglementations et de faire de la recherche de commandite et autres tâches connexes. Paradoxalement, une grande majorité des conseils d'administration sont structurés pour avoir des spécialistes dans chaque discipline. On demande donc au DG d'être fort dans tous les domaines : la gestion, la vente, la communication et les ressources humaines. »²

Dans un autre article, Espace OBNL appuie le précédent en décrivant la fonction de direction générale comme un chef d'orchestre. « Il est impressionnant de constater à quel point ce type de poste demande une variété de compétences et de connaissances. C'est ce qui en fait à la fois l'une des carrières les plus stimulantes, mais aussi l'une des plus exigeantes. Cette polyvalence doit être combinée à la réalité des ressources limitées. »³

Comment gérer efficacement quand on porte autant de chapeaux et quand on est si seul ?

Solutions proposées

Créer un lieu où la direction d'OBNL se reconnaît et où elle peut partager et apprendre.

Donner accès au bénévolat de compétences, un outil de développement et de consolidation de connaissances dans une optique de faire évoluer l'organisation.

Bénévoles d'Expertise, par le bénévolat de compétences, offre ce transfert de connaissances, cet accompagnement personnalisé qui permet d'atteindre des objectifs réalistes et qui permet à la direction de faire l'acquisition de compétences. Il devient nécessaire d'investir dans l'accompagnement de ces dirigeants afin qu'ils puissent développer et diriger l'organisation de façon transparente et autonome.

BE est unique au Québec, nous avons développé un soutien personnalisé auprès des dirigeants d'organisme en offrant, entre autres, un plan de travail élaboré selon leurs besoins en matière de gestion et de gouvernance pour atteindre leurs objectifs selon leurs attentes, leurs ressources, un mandat à la fois et dans un temps déterminé.

Bénévoles d'Expertise travaille avec plusieurs partenaires dans le milieu. Il se concerte avec les Corporations de développement communautaire, les Centres d'action bénévole afin de s'assurer de répondre aux réels besoins des dirigeants et du milieu.

² <https://www.espaceobnl.ca/fr/contenus/membres-du-ca-avez-vous-pense-a-votre-dg-1>

³ <https://www.espaceobnl.ca/fr/contenus/qu-est-ce-qu-une-directrice-generale-d-obnl-1>

THÈME 2 : LA COHÉRENCE DE L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

La cohérence de l'intervention gouvernementale pourrait consister en une meilleure coordination des acteurs gouvernementaux et en une centralisation des renseignements.

- Partage des informations entre les ministres, les hauts fonctionnaires et les fonctionnaires terrain ainsi qu'entre les ministères.
- Formulaire unique pour les demandes de subvention à la mission et pour les redditions de compte.
- Répertoire des sources de financement tous ministères confondus.

De plus, le gouvernement devrait tenir compte des besoins, des particularités, des réalités des milieux afin d'offrir des services et du financement adaptés. Par exemple, l'accessibilité d'une maison de la famille en milieu rural comparativement à un milieu urbain est un enjeu à considérer (autobus, automobile).

THÈME 3 : LA PROMOTION ET LA VALORISATION DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Pour promouvoir et valoriser l'action communautaire, BE propose deux priorités :

1. Reconnaissance de la valeur économique du milieu communautaire

Des milliers d'OBNL offrent des services nécessaires à la communauté et dont le gouvernement, les villes, les municipalités ne pourraient les inclure dans les services publics. Les services offerts sont actuels, directement sur le terrain et auprès de la communauté.

Cessons de voir l'action communautaire comme une dépense ! Voyons-la comme un investissement !

Les retombées sont aussi plus qu'économiques :

- Les services offerts sont de qualité et diversifiés.
- Les OBNL connaissent leur milieu.
- Les OBNL emploient un nombre élevé de travailleurs.
- Les services de proximité assurent une qualité de vie et un bien-être à la population.
- Les OBNL misent, favorisent et reconnaissent l'action bénévole.

Solutions proposées

- A. Influencer les MRC et villes à déterminer un pourcentage significatif de leur budget (global ou celui dédié au développement économique) ainsi reconnaître l'apport du milieu communautaire parce que :
- Les organismes favorisent le bien-être et la stabilité de la communauté, ils permettent aux utilisateurs de demeurer actifs et d'être ou de devenir des citoyens engagés (paiement de taxes, utilisation des services de loisirs, épicerie, restaurants, achats divers). Une communauté saine et active dépense, se mobilise, investit, participe à l'épanouissement de son milieu.
 - Le développement personnel et organisationnel attrayant et diversifié pour les acteurs du milieu communautaire, tout comme ce qui est offert aux entrepreneurs ou aux gestionnaires de PME, est un investissement.
- B. Promouvoir la force et la contribution du milieu de l'action communautaire dans l'écosystème social et économique.
- C. Favoriser le travail en collaboration et en commun, le partage de connaissances entre le milieu des affaires et celui du communautaire. Faisons tomber les barrières pour qu'ils puissent travailler davantage ensemble.
- D. Contribuer à l'émergence de services tels que Bénévoles d'Expertise (les besoins en gestion et en gouvernance des OBNL sont provinciaux).

En 7 ans d'accompagnement et de rayonnement, BE porte ses fruits, mais du travail reste à faire. Des milieux réalisent de plus en plus l'importance des OBNL dans leur écosystème et timidement, mais réellement, posent des actions :

- la Ville de Québec,
- la Ville de Lévis et,
- 2 MRC du territoire de la Capitale-Nationale (Côte-de-Beaupré et Portneuf).

Ils ont entamé ce début de réflexion et accompagnent Bénévoles d'Expertise dans un financement à la mission (entente triennale). Ils collaborent également au rayonnement des services afin que les OBNL de leur territoire puissent être accompagnés et continuent d'offrir leurs services à la population.

2. Valorisation de la carrière des professionnels dans le milieu communautaire

Faire carrière dans le milieu communautaire, c'est possible et ça peut être un choix.

Le milieu communautaire n'est pas une extension aux institutions de formation.

Le milieu communautaire mérite des conditions de travail et des salaires concurrentiels.

Le milieu communautaire compte sur les services de personnel performant, scolarisé et expérimenté.

Ayant accompagné plus de 330 organismes sur Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, BE constate un roulement élevé du personnel au sein des équipes des OBNL. Malgré leur passion, il est constaté que les travailleurs du milieu communautaire se démobilisent et se démotivent face à différents constats du milieu et devant l'ampleur de la tâche.

Redorons le blason de l'action communautaire en ce qui a trait à l'emploi en :

- Valorisant les postes, les carrières dans le milieu communautaire ;
- Démontrant que le milieu communautaire est un employeur attrayant pour tous les groupes d'âge ;
- Démontrant que les tâches se professionnalisent et sont reconnues ;
- Offrant des salaires et des conditions de travail concurrentiels.

Solutions proposées

Financer les OBNL à la mission, éliminant ainsi la précarité d'emploi causée par la mise en place de projets.

Engager une campagne de reconnaissance des carrières dans les médias, les institutions scolaires. Démontrer qu'une carrière dans le milieu des OBNL ou d'un autre milieu s'équivalent. Il existe de grandes carrières et de grandes réalisations dans le milieu communautaire, mais elles passent trop souvent sous silence.

THÈME 4 : AUTRES REMARQUES ET RECOMMANDATIONS

1.1 Autres enjeux qui devraient guider l'élaboration du nouveau Plan d'action gouvernemental.

- Les fusions d'OBNL
- Les regroupements d'OBNL
- L'accompagnement par le bénévolat de compétences partout au Québec

1.2 Actions qui devraient être mises de l'avant par le gouvernement pour répondre à ces enjeux.

1. Réfléchir sur les enjeux et les impacts de fusion d'OBNL d'un même secteur d'activité et d'un même territoire tout en considérant l'identité, les missions, les membres et le financement de chacun;
2. Réfléchir sur les enjeux et les impacts de regroupement d'OBNL d'un même territoire pour économiser sur les frais fixes et pour favoriser le partage des ressources,
3. Favoriser le développement du bénévolat de compétences pour accompagner le milieu communautaire;
4. Tisser des liens avec des organisations ou des mouvements internationaux qui offrent le pro bono ou le bénévolat de compétences depuis plus de 15 ans :
 - a. Échanger sur le fonctionnement du bénévolat, de l'action communautaire, du bénévolat de compétences à l'étranger et ici;
 - b. Participer à des événements internationaux et être le porteur du bénévolat de compétences au Québec et au Canada.

1.3 Exemples d'initiatives ou de pratiques inspirantes que le gouvernement pourrait encourager.

- 1 La conviction de Pro bono Lab en France : « toute compétence est un bien public ». Valoriser et promouvoir le partage de compétences et ainsi favoriser que le milieu des affaires et communautaire collaborent pour une meilleure communauté. Dans le bénévolat, il est faux de croire que seul celui qui reçoit apprend; celui qui donne fait la connaissance d'un nouveau milieu, de nouvelles personnes et acquiert de nouvelles connaissances lui permettant d'élargir ses horizons.
- 2 La responsabilité sociale en entreprise qui vise à encourager leur personnel à participer à des expériences utiles afin de développer les compétences des organismes sans but lucratif.

Selon un sondage réalisé par Léger en 2018 pour BE, 74 % des professionnels affirmaient que le bénévolat de compétences est une occasion pour les entreprises de favoriser l'implication de ses employés dans la communauté. 78 % des organismes membres de BE soutenaient la même affirmation. Dans ce cadre, Bénévoles d'Expertise collabore avec l'Université Laval et IA Groupe financier.

Conclusion

Dans son appel de rédaction de mémoires pour le PAGAC, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

- Sait que les milliers d'organismes communautaires participent activement au développement de la société québécoise et contribuent au mieux-être de la population.
- Désire répondre aux besoins des organismes communautaires et de leurs milieux.
- Reconnaît que les organismes répondent de façon adaptée à une multitude de besoins non couverts par les réseaux publics et qui font d'eux des alliés pour améliorer la qualité de vie des communautés.
- Veut offrir une plus grande reconnaissance et un meilleur soutien aux organismes communautaires.

C'est pourquoi Bénévoles d'Expertise, par ce mémoire, a voulu mieux faire connaître les réalités de gestion et de gouvernance des organismes. Ensemble, assurons-nous que leur contribution ne se limite pas à la prestation de services. Assurons-nous qu'ils soient de meilleurs vecteurs de développement social et économique. Aidons-les à gérer et à gouverner efficacement.

Bénévoles d'Expertise a fait entendre sa voix et a démontré son apport en ce qui concerne la saine gestion et la saine gouvernance des OBNL.

Il est maintenant temps d'assurer un financement à la mission de Bénévoles d'Expertise qui est unique, et qui soutient aussi la mission de tous les organismes communautaires.

BE suscite l'intérêt dans d'autres régions. Ne serait-il pas le moment de travailler ensemble à son déploiement partout au Québec ?!

Références

BÉNÉVOLES D'EXPERTISE. (2018). *Rapport d'analyse Mesure de perception des membres et non-membres à l'égard des services offerts*. Québec, Léger, 53 p.

FULLER, K. (2019). *Le système philanthropique est à revoir*. Québec, La Presse [En ligne]
[<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/201911/23/01-5250973-le-systeme-philanthropique-est-a-revoir.php>]

LEVASSEUR, K. (20 juin 2019). *Les tendances et enjeux en 2019 dans le milieu du bénévolat*. Québec, Forum sur le bénévolat [Présentation]

PARENT, S. *Membres du CA, avez-vous pensé à votre DG ?*. Québec, Espace OBNL [En ligne]
[<https://www.espaceobnl.ca/fr/contenus/membres-du-ca-avez-vous-pense-a-votre-dg-1>]
(Consulté en décembre 2019)

PARENT, S. *Qu'est-ce qu'une directrice générale d'OBNL ?*. Québec, Espace OBNL [En ligne]
[<https://www.espaceobnl.ca/fr/contenus/qu-est-ce-qu-une-directrice-generale-d-obnl-1>]
(Consulté en décembre 2019)



5000, 3^e Avenue Ouest, bureau 205
Québec (Québec) G1H 7J1
418 914-5589
direction@benevoles-expertise.com